



36^e

Congrès National
de Médecine &
Santé au Travail

Du 14 au 17 juin 2022
Palais de la Musique et des
Congrès de Strasbourg

Maintien en emploi des travailleurs vieillissants et prévention du décrochage professionnel

S. Guyot

Institut National de Recherche et de Sécurité

Déclaration des liens d'intérêts

Nom des conférenciers : S. Guyot

déclare n'avoir aucun lien d'intérêts*

Désinsertion professionnelle : éléments de contexte

- **En quelques chiffres**

- De 1 à 2 millions de salariés menacés à court moyen terme par un risque de désinsertion professionnelle (IGAS, 2017)
- 2,6 millions de salariés en situation de handicap (Enquête Emploi INSEE, 2020)

- **Un risque concernant les salariés qui - pour des raisons de santé liées ou non aux conditions de travail et/ou d'emploi passées ou actuelles - sont dans des situations professionnelles restreignant leurs capacités d'action, les mettant en difficulté pour poursuivre leur travail et en proie à un sortie durable de l'emploi**

- **Les travailleurs vieillissants, une population plus « vulnérable »**

Maintien en emploi des travailleurs vieillissants : les dimensions à considérer

- **Pouvoir rester en emploi et Souhaiter continuer à travailler après 50 ans : des facteurs « push » ou « pull »**
- **Des facteurs sur lesquels agir compte tenu de :**
 - l'augmentation des demandes d'aménagement de poste ou de réaffectation liée aux restrictions d'aptitude ou inaptitudes,
 - la rarefaction des « postes doux » sur lesquels procéder aux reclassements, et des politiques de recrutement

Pouvoir et vouloir travailler après 50 ans : des facteurs clés

- **Quand l'âge devient « stigmaté »**

- Des stéréotypes d'âge souvent encore négatifs (moindres performances et engagement professionnel, capacités d'apprentissage érodées...) modelant les comportements des acteurs sociaux, et accentuant chez les plus âgés un sentiment de dépréciation de leurs capacités et compétences.

- **Quand la santé limite les possibilités de rester au travail**

- La santé chez les travailleurs les plus âgés, facteur de risques d'exclusion : association entre état de santé dégradé et le non emploi (ou la cessation précoce d'activité) – Enquête INSEE (2016)

La santé, un facteur influençant les intentions de cessation de l'activité

Pouvoir et vouloir travailler après 50 ans : des facteurs clés

- Quand l'âge devient « stigmatisant »
- Quand la santé limite les possibilités de rester au travail
- **Quand les conditions de travail actuelles et passées se font plus sélectives avec l'avancée en âge**
 - Des pénibilités physiques et psychosociales plus difficiles à tenir chez les plus âgés et infléchissant les intentions de retrait du travail
 - Enquête Emploi INSEE : conditions de travail difficiles et surexposition aux pénibilités physiques chez les « séniors » sortis précocement de l'emploi



Une fragilisation des fins de parcours professionnel et des risques d'éloignement durable du marché du travail (chômage de longue durée, risques de déclassement après période de chômage...)

Pouvoir et vouloir travailler après 50 ans : des facteurs clés

Exploitation INRS de l'enquête Santé et Itinéraire Professionnel (SIP) sur la population des travailleurs vieillissants : 3116 travailleurs de 45 à 61 ans réinterrogés à 4 ans d'intervalle /472 en situation de décrochage (chômage longue durée, inactivité ≥ 1 an pour raisons perso, inactivité pour raisons de santé ou AT ≥ 6 m, retraite anticipée cause santé ou après long chômage ou inactivité sans reprise travail)

Modélisation du risque de décrochage par analyse de régression : des facteurs prédicteurs

- Etat de santé et nombre d'arrêts de travail de longue durée quel que soit le moment de leur survenue dans le parcours professionnel
- Ruptures du parcours professionnel : changements fréquents de travail dans les 10 derniers années et part du chômage dans le parcours
- Conditions de travail, plus particulièrement du travail sous pression, et durée d'exposition



Vers des actions à engager sur les conditions de travail pour limiter l'usure, sur les fins de carrière, sur les parcours et les transitions professionnelles

En matière d'actions de prévention

Différents angles d'action, dont :

- **Le repérage des salariés à risque de décrochage**

- L'intérêt de questionnaires pour le suivi individuel médico-psychosocial et le suivi populationnel (secteur, branche d'activité, territoires d'emploi...), l'identification d'invariants

- **L'aménagement des conditions de travail et de l'organisation du travail**

- A la « source » de la prévention collective : Des actions globales pour réduire les pénibilités et des actions ciblées pour limiter les déficiences plus fréquentes avec l'avancée en âge
- Nécessitant de tenir compte et préserver les stratégies des travailleurs expérimentés ; ainsi que permettre la mobilisation des expériences

Ex. Réorganisation du processus de montage dans une entreprise d'assemblage de pièces mécaniques pour diversifier les gestuelles : la prise en compte du REX des « séniors » souffrant de douleurs articulaires

En matière d'actions de prévention

Différents angles d'action, dont :

- **L'accompagnement des parcours professionnels et l'aménagement des fins de carrière**

- L'absence d'opportunité de mobilité professionnelle intra et inter-entreprises, vecteur de risque de désinsertion
- La prévention de l'usure professionnelle par l'élaboration d'une gestion des emplois et des parcours professionnels qui propose des trajectoires professionnelles diversifiées et favorise les mobilités

Ex. Constitution de passerelles vers d'autres métiers dans une association d'hébergement de jeunes en difficultés, intégrant les parcours de formation, les conditions de travail passées et futures, et les aspirations des « seniors ».

- L'aménagement du temps de travail en fin de carrière : une voie intéressante pour le maintien en emploi des travailleurs vieillissants

Pour une approche coordonnée des actions de prévention

- Plusieurs axes d'intervention possibles à penser dans leur articulation et leur complémentarité
- Un défi à relever : la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour construire des conditions de travail, d'organisation du travail et des parcours professionnels soutenables pour tous les âges, les sexes, et quel que soit l'état de santé des individus.



36^e

Congrès National
de Médecine &
Santé au Travail

Du 14 au 17 juin 2022
Palais de la Musique et des
Congrès de **Strasbourg**

Merci de votre attention